



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Une nouvelle convention collective pour les employés syndiqués de la Banque Laurentienne

Montréal, le 4 mars 2005 - La Banque Laurentienne et le Syndicat représentant les quelque 2000 employés syndiqués de l'institution sont heureux d'annoncer que le tribunal d'arbitrage de différend a rendu sa décision finale dans le dossier de la convention collective. La convention collective sera valide jusqu'au 31 décembre 2007.

La Banque et le Syndicat se sont déclarés satisfaits de la décision rendue par l'arbitre. Elle couvre tous les aspects de la convention collective qui n'avaient pas été abordés dans la décision partielle de décembre 2004. Le tribunal a pris en considération la réalité et les besoins opérationnels de la Banque, tout en permettant aux employés syndiqués de continuer de bénéficier de bonnes conditions de travail.

Fondée en 1846, la Banque Laurentienne se situe au septième rang des banques à charte canadienne (Annexe I) avec un actif au bilan de plus de 16 milliards de dollars et des actifs administrés de 15 milliards de dollars. Elle répond à l'ensemble des besoins bancaires et financiers des particuliers, des petites et moyennes entreprises, et des conseillers financiers indépendants, grâce à une gamme complète de produits hautement concurrentiels et à un service personnalisé de qualité supérieure. Les actions ordinaires de la Banque Laurentienne (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto. L'adresse de son site Internet est www.banquelaurentienne.com

Les employés de la Banque Laurentienne sont syndiqués depuis 1967. Le Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau est le syndicat qui représente le plus d'employés syndiqués dans les institutions financières au Québec. Il est un syndicat affilié à la FTQ qui est la plus importante centrale syndicale au Québec représentant près de 550 000 travailleuses et travailleurs.

Pour renseignements:

Banque Laurentienne

Gladys Caron

Vice-présidente, Affaires publiques et communications Bureau : (514) 284-4500, poste 7511

Cellulaire: (514) 893-3963

gladys.caron@banquelaurentienne.ca

Syndicat des employées et employés professionnels-les et de bureau

Serge Cadieux

Directeur québécois et vice-président de la FTQ

Bureau : (514) 522-6511 Cellulaire: (514) 894-0258 scadieux@sepb.qc.ca